



Comment le gouvernement français instrumentalise le terrorisme



Après les attentats de Paris du 13 novembre 2015, le président de la république française François Hollande a décrété l'état d'urgence, qui a été prolongé par la suite jusqu'à fin mai. Cet état d'urgence permet entre autres des assignations à résidence, des perquisitions par les autorités, c'est-à-dire sans décision judiciaire, et l'interdiction de manifestations publiques.

Après les attentats de Paris du 13 novembre 2015, le président de la république française François Hollande a décrété l'état d'urgence, qui a été prolongé par la suite jusqu'à fin mai. Cet état d'urgence permet entre autres des assignations à résidence, des perquisitions par les autorités, c'est-à-dire sans décision judiciaire, et l'interdiction de manifestations publiques.

Telepolis online a expliqué le déroulement des perquisitions officielles en France : durant le premier mois après les attentats, plus de 2 700 perquisitions ont eu lieu en France.

Les unités spéciales armées jusqu'aux dents ont enfoncé les portes des appartements au petit matin. Les habitants, le plus souvent menottés, ont dû regarder la perquisition de leurs affaires les plus intimes, et dans presque 90% des cas on n'a rien trouvé de suspect.

Pourtant le gouvernement français veut inscrire une sorte « d'état de crise » permanent dans la constitution, ce qui restreindrait durablement les droits fondamentaux. Ici évidemment il ne s'agit pas en premier lieu de lutter contre le terrorisme ; au contraire, celui-ci est adroitement utilisé pour accroître la surveillance des citoyens, pour restreindre la liberté de réunion et pour élargir massivement les compétences policières et militaires du gouvernement.

« Ce que la ruse a caché viendra un jour à la lumière ; celui qui maquille les fautes récoltera un jour la moquerie. »

C'est ce qu'a dit autrefois William Shakespeare, poète anglais, dramaturge, comédien et directeur de théâtre.

Pour aussi justes que soient ces paroles de Shakespeare, elles ne se concrétisent pas toutes seules ! Ce qui est nécessaire, c'est des citoyens éveillés et attentifs qui démasquent inlassablement les mensonges des stratèges globaux et qui divulguent ces informations.

de cs.

Sources:

<http://www.humanite.fr/etat-durgence-trois-mois-de-plus-mais-pas-sans-droit-pour-les-citoyens-599904>

<http://www.cncdh.fr/fr/publications/les-derivees-de-letat-durgence-ou-le-recul-injustifiable-de-letat-de-droit>

www.srf.ch/news/international/kommt-es-zumfranzoesischen-patriot-act

www.heise.de/tp/artikel/46/46929/1.html

www.luzernerzeitung.ch/nachrichten/international/international-sda/Frankreich-verlaengert-Ausnahmezustand;art46446,684134

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#France - www.kla.tv/France

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  Licence Creative Commons avec attribution

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.